

AU CŒUR



DE L'ACTU

Cœur de Charente | Bulletin communautaire | n°3 | octobre 2020



- Qui sont vos nouveaux élus communautaires ?
- Économie : des aides à la relance pour les entreprises





LE MOT DU PRÉSIDENT

Les conseillers communautaires, issus des équipes municipales 2020, m'ont fait l'honneur de m'élire à la présidence de la Communauté de communes Cœur de Charente.

Nous avons beaucoup apprécié la qualité des échanges et le travail réalisé avec notre ancien président, Jean-Pierre de Fallois. Il a été l'instigateur d'une excellente entente entre les élus communautaires pour définir et répondre aux premiers enjeux de cette fusion. Je souhaite lui témoigner toute ma reconnaissance au nom de l'ensemble de notre territoire, pour l'engagement et le dévouement dont il a fait preuve pendant ses trois années de présidence.

Je tiens à remercier, également, tous les élus qui se sont impliqués dans leurs collectivités respectives au cours de la dernière mandature.

Notre mandat débute dans des circonstances inédites. Après une longue période de confinement, puis de reprise très progressive de l'activité, secteur par secteur, l'heure est aujourd'hui à la relance globale de notre économie, qui a subi de plein fouet l'impact de cette pandémie. L'État et les collectivités locales se mobilisent dans la mise en œuvre d'un plan de relance ambitieux pour préserver les emplois et soutenir les entreprises les plus fragilisées.

Au cours de cette nouvelle mandature, il nous faudra assurer une maîtrise des finances publiques à travers une gestion rigoureuse. Cet impératif se doit d'être concilié avec la volonté de maintenir une véritable qualité des services proposés à la population par notre Communauté de communes. De surcroît, il importe que nous impulsions une politique d'investissements équilibrée et raisonnée, nécessaire pour poursuivre la valorisation de notre territoire et renforcer son attractivité.

Ces défis sont cruciaux et méritent d'être relevés pour garantir l'avenir.

Christian Croizard,
Président de la Communauté de communes Cœur de Charente,
Maire de Mansle.



Responsable de la publication :

Christian Croizard

Coordination du bulletin :

Eric Bouchet, vice-président en charge de la communication et Caroline Desvars, chargée de communication

Impression :

Médiaprint (Chasseneuil-sur-Bonnieure)
www.mediaprint-eco.com

Maquette/création graphique :

Atelier Philographie (Val-de-Bonnieure)
www.philographie.com

Photo de couverture :

Caroline Desvars

Tirage : 13 000 ex.

Dépôt légal : octobre 2020



LE TRÈS HAUT DÉBIT



Un chantier qui se poursuit

Rassurez-vous, même si le chantier n'avance pas aussi vite qu'initialement prévu pour des raisons diverses (difficulté de recrutement de personnes formées en Charente, pénuries diverses en matériel, crise sanitaire), celui-ci se poursuit activement avec l'objectif d'un territoire intégralement fibré fin 2022.

Si l'infrastructure est maintenant opérationnelle avec les 29 nœuds de raccordement optiques (NRO), il convient de poursuivre la construction des liens de collecte, des sous répartiteurs optiques (SRO) pour que soit ensuite envisagée l'ouverture de plaques commerciales.

• Pour retrouver les informations sur les échéances de l'arrivée de la fibre chez vous :

<https://www.charente-numerique.fr/quand-aurai-je-la-fibre/>

<https://nathd.fr/eligibilite/>
puis renseignez votre adresse.

1. Infrastructure

(passage des câbles et installations des NRO)

réalisé

2. Échéances des raccordements des plaques

(liens de collecte et SRO)

en cours

2020

juil.

• Aigre (secteur sud)

oct.

• Saint-Amant-de-Boixe (Bourg) • Anais
• Vars (ZA des Coteaux) • Juillé • Lonnes

déc.

• Vars (Bourg en partie et Rouhénac)

2021

janv.

• Mansle (secteur nord est et sud) • Puyréaux (secteur nord/ouest) • Mouton (Puygellier, Chez Festin)
• Saint-Ciers-sur-Bonnieure (Puygellier)
• Maine-de-Boixe • La Chapelle • Vouharte
• Chenon (Maisons Rouges) • Aunac-sur-Charente (Bayers) • Lonnes (Les Essards)

mars

• Chenon • Aunac-sur-Charente (Chenommet)
• Valence • La Tâche • Saint-Front • Ventouse

mai

• Oradour • Aigre (secteur ouest) • Verdille
• Barbezières • Saint-Fraigne • Lupsault • Les Gours
• Ébréon • Ranville-Breuillaud
• Vars (Fontciron)

2022

avr.

• Nanclars • Puyréaux (Bourg, la Grenouillère, le Châtelard) • Aussac-Vadalle • Villejoubert • Xambes
• Vervant • Coulonges • Cellefrouin • Fontenille
• Saint-Groux • Luxé • Mansle (Goué)
• Cellettes • Montignac-Charente (nord et est du Bourg) • Vars (secteur est) • Villognon • Bessé
• Charmé • Tusson • Ligné • Saint-Ciers-sur-Bonnieure • Val-de-Bonnieure • Tourriers • Ambérac
• Saint-Amant-de-Boixe (Nitrat)

déc.

• Montignac-Charente (ouest) • Vars (le Portal)
• Saint-Amant-de-Boixe (la Fichère)
• Lichères • Fontclaireau • Moutonneau
• Fouqueure • Mouton

3. Ouverture à la commercialisation

dans le mois suivant le raccordement des plaques



Laurent DANÈDE

**Vice-président en charge
de l'urbanisme, de
l'environnement et des
finances**



Le PLUi est un sujet essentiel qui va prendre une part importante dans l'avenir de nos communes et de la Communauté de communes. Il participera à l'harmonisation du développement de ce territoire, dans un cadre de vie et un environnement de qualité qu'il faudra préserver. Le programme ambitieux d'équipements structurants lancés ou à lancer occupera une bonne part du budget d'investissement en 2020, budget qu'il faudra maîtriser.



PLUi

L'exposition itinérante sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vient d'être complétée. En complément du diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document exprimant le projet politique de Cœur de Charente, y est dorénavant présenté.

Cette exposition est visible :

- en mairie de Saint-Fraigne en novembre ;
- en mairie d'Aigre en décembre ;
- en mairie d'Aunac-sur-Charente en janvier ;
- en mairie de Mansle en février ;
- au siège de la Communauté de communes à Tourriers en mars.



Projet d'implantation du parc éolien
Vouharte-Coulonges-La Chapelle

ENVIRONNEMENT

Un "Guide des bonnes pratiques de l'éolien en Ruffécois" a été approuvé en janvier 2020.

Ce guide a été conçu comme un outil d'aide à la négociation (avec les développeurs éoliens), puis à la décision (pour les avis émis par les collectivités sur les projets de parcs). Ce guide est à télécharger :

<http://www.paysruffecois.fr/energie/Guide-Eolien-PETR.pdf>

Il est prévu d'élaborer un guide similaire pour d'autres énergies renouvelables (photovoltaïque et méthanisation).

Exprimez-vous dans le cadre des enquêtes publiques relatives aux projets de parcs éoliens en nord Charente en cours ou prévues d'ici la fin de l'année dans les mairies concernées : pour le territoire Cœur de Charente, projet Vouharte-Coulonges-La Chapelle par Abowind : du 12/10 au 17/11/2020.



Service urbanisme

05 45 20 71 33

plui@coeurdecharente.fr

urbanisme@coeurdecharente.fr



FINANCES

INVESTISSEMENT - MONTANT TOTAL : 9,4 M€

Un budget d'investissement 2020 qui participera à la relance économique des entreprises

Cœur de Charente aux côtés de l'État poursuit sa mobilisation pour faire face et protéger le pays des conséquences économiques et sociales de la crise de la Covid-19. Comme annoncée par Jean CASTEX, Premier Ministre lors du lancement du Plan France Relance, « la relance génère un élan dont chacun, à son échelle, doit se saisir ». Par ses programmes d'investissement structurants, Cœur de Charente entend faire tourner l'économie locale et œuvrer pour l'emploi.

> Assainissement / 1,1 M€

- diagnostic de réseau existant, en vue de leur réhabilitation ;
- étude pour la création du réseau d'assainissement à Tusson ;
- réhabilitation d'équipements à Aunac-sur-Charente et Vars ;
- acquisition d'une hydrocureuse.

> Jeunesse / 3 M€

- construction d'un pôle enfance jeunesse à Vars.

> Santé / 1 M€

- fin des travaux de construction des maisons de santé à Aigre et Saint-Amant-de-Boixe.

> Sécurité / 1,4 M€

- études et début de la construction de la gendarmerie à Mansle.

> Culture, patrimoine, tourisme / 1 M€

- réaménagement de l'ancienne trésorerie d'Aigre en bibliothèque ;
- restauration intérieure des églises classées de Cellefrouin et Mouton ;
- concours financier de la Communauté de communes au profit de la restauration des églises de Saint-Fraigne, Saint-Amant-de-Boixe et Vauharte ;
- signalétique des monuments emblématiques et des sites de visites touristiques.

> Économie / 260 000 €

- extension du multiple rural Le Relais des îles à Vauharte ;
- achats de terrains en zones d'activités communautaires.

> Voirie / 700 000 €

- programme d'entretien des voiries communales pour le compte des communes (campagnes 2019 et 2020).

> Urbanisme / 225 000 €

- élaboration du PLUi (phase 3).

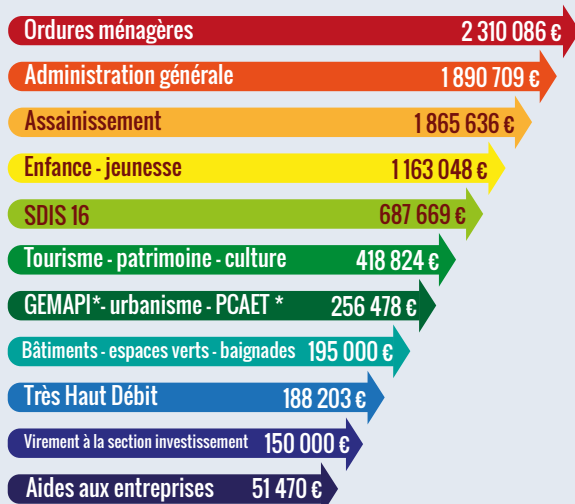
> Équipements communautaires / 600 000 €

- programmes d'entretien et de réparation ;
- extension du siège communautaire (étude) ;

> Bassin d'eau vive - études / 360 000 €

FONCTIONNEMENT - MONTANT TOTAL : 9,1 M€

DÉPENSES

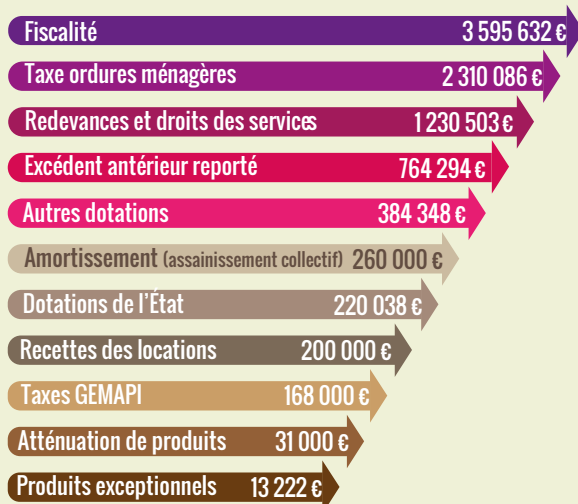


* SDIS : Service départemental d'incendie et de secours

* GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

* PCAET : Plan climat air énergie territorial

RECETTES





Franck BONNET

**Vice-président en charge
des projets structurants et
de la GEMAPI**



Les Communautés de communes deviennent un maillon indispensable de solidarité, de développement économique et d'attractivité pour nos communes et nos concitoyens. Les projets phares et structurants participent au développement de l'ensemble du territoire. Grâce à mon expérience, accompagné de collaborateurs compétents, je poursuis mon engagement au service de Cœur de Charente et des populations de nos 51 communes.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE À VARS

Le chantier de construction du pôle enfance jeunesse communautaire à Vars va commencer très prochainement.

Le démarrage du chantier était annoncé pour cet été ; les événements sanitaires en ont décidé autrement. Pour autant, ce sera une fierté pour les conseillers communautaires fraîchement élus de pouvoir débiter leur mandat avec la construction du pôle enfance jeunesse à Vars, un équipement structurant pour Cœur de Charente. Les indicateurs récents démontrent l'intérêt grandissant des actifs pour la ruralité. Ainsi avec les services que la Communauté de communes proposera aux familles, les élus



communautaires entendent participer, un peu plus encore, à l'attractivité de notre intercommunalité. Le centre de loisirs communautaire, la halte-garderie, le relais dédié aux assistantes maternelles ou encore le lieu d'accueil enfants/parents prendront place au sein de la structure dans le courant de l'année 2021.

Ce projet est soutenu par la caisse d'allocations familiales de la Charente, l'État mais aussi le département de la Charente.



GEMAPI*

La GEMAPI est une compétence obligatoire confiée aux intercommunalités et pouvant être transférée aux syndicats mixtes de milieux aquatiques.

Elle concerne les domaines d'intervention suivants :

- l'aménagement des bassins versants ;
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- la défense contre les inondations et contre la mer ;
- la protection et la restauration des zones humides.

Afin de faire face à cette nouvelle compétence qui élargit nos domaines d'intervention au-delà des cours d'eau, 6 syndicats œuvrent pour le compte de Cœur de Charente. Les interventions visent à restaurer la morphologie des cours d'eau ; à mettre en place à moyen terme des actions visant les versants, à traiter des problématiques de ruissellement, d'infiltration ou de corridors liés aux milieux aquatiques.

**Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*



Philippe BOIREAUD

Vice-président en charge des affaires sociales, de la mobilité et de la vie associative



Être acteur ambitieux et solidaire sur l'ensemble du territoire Cœur de Charente, tout en privilégiant une équité sociale de la population.



GENS DU VOYAGE

L'accompagnement des gens du voyage.

Le contexte juridique a évolué depuis 2017 avec la loi égalité-citoyenneté en transférant la compétence des aires d'accueil, ainsi que celle des terrains familiaux locatifs, aux communautés de communes. Ces dernières ont pour obligation : de créer des lieux d'accueil pour les gens du voyage et d'en assurer la gestion.

Avant toute création, les besoins des voyageurs doivent être préalablement analysés. Pour ce faire, nous sommes forts d'un partenariat pour l'accueil et l'accompagnement des gens du voyage avec les responsables du Centre social du Chemin du Hérisson qui connaissent parfaitement les familles présentes sur notre territoire et leurs actuelles difficultés, souvent dans des situations très précaires.

Ensuite, en étroite collaboration avec les maires, seront étudiées les possibilités d'accueil et d'habitat adapté en vue de répondre au mieux aux besoins qui auront été clairement exprimés. Dans le cadre du partenariat avec le Chemin du Hérisson, il est prévu que chaque commune désigne un élu « référent gens du voyage ». Celui-ci permet de faciliter le travail et de gagner en efficacité, notamment lors d'une intervention de médiation du Chemin du Hérisson pendant les périodes estivales où les voyageurs se déplacent beaucoup plus.

Le territoire d'intervention du Centre social est le Nord-Charente et le Rouillacais. Ses locaux sont répartis sur ce territoire, dont une antenne à Aigre. Le Chemin du Hérisson emploie 8 personnes dont 1 personne en période estivale.

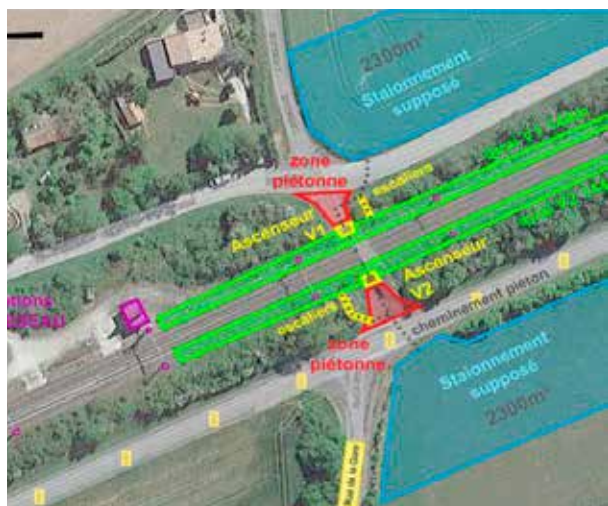
Le Chemin du Hérisson

Antenne d'Aigre, 10 rue du Pont Raymond.

05 45 85 49 97 / Lisbeth SPANJERS, directrice,

direction@lecheminduherrisson.fr

www.lecheminduherrisson.com



MOBILITÉ

Une halte ferroviaire à l'étude sur la commune de Vars

Si le territoire communautaire demeure historiquement positionné sur des axes structurants qui participent à son développement, il ne demeure pas moins que l'enjeu de la mobilité reste une préoccupation grandissante pour les élus communautaires.

Le Plan de mobilité rurale du Ruffécois approuvé en décembre dernier, par les conseillers communautaires, affirme l'intérêt majeur pour Cœur de Charente de pouvoir compléter l'offre de transport collectif au bénéfice des habitants et des actifs.

La Communauté de communes a souhaité soutenir l'initiative de la commune de Vars qui a lancé, il y a moins d'un an, une étude de faisabilité (financée par la Région et conduite par SNCF) pour la réouverture d'une halte ferroviaire sur la commune.

Cette étude laisse apparaître que la future halte ferroviaire de Vars pourrait être desservie au vu du cadencement actuel et futur des trains. Le projet se cale sur le schéma de desserte TER 2025-2030, mais doit également prendre en compte la desserte TGV et frêt. Quant à son emplacement, l'étude laisse apparaître la nécessité d'envisager un nouveau site pour la future halte de Vars, au regard des fonctionnalités attendues.



Vente de vêtements, salle des fêtes de Tourriers, bénévoles et salarié de l'association EIDER. © F.Sabourin



EIDER

L'épicerie sociale et solidaire EIDER a bien pris son envol !

Créé il y a 20 ans, l'association EIDER (Espace Itinérant D'aide alimentaire En pays du Ruffécois) apporte non seulement une aide alimentaire aux personnes ne parvenant plus à subvenir à leurs besoins mais elle permet aussi de recréer des liens sociaux, dans une ambiance de convivialité, à travers de nombreuses actions. L'association aide toutes les personnes bénéficiaires de minimas sociaux qui lui sont adressées par les travailleurs sociaux du territoire (Assistants sociaux du département de la Charente, de la MSA, de la CARSAT).

Sur la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020, 4781 personnes ont été aidées sur Cœur de Charente : 38 familles sont venues à Saint-Amant-de-Boixe, 78 familles à Mansle, 54 familles à Aigre.

L'association solidaire EIDER propose également des ateliers :

- pour lutter contre l'isolement et l'exclusion, ateliers cuisine dans le cadre de son projet « Fourchette » ;
- pour favoriser la solidarité et contribuer au bien-être, des ateliers sportifs et de bien-être dans le cadre de son projet « Silhouette » ;
- des ateliers « Textile couture ».

L'association fonctionne grâce à l'articulation bénévoles/salariés. Du fait de la crise sanitaire et sociale, la plupart des projets qui prévoyaient des regroupements ont été stoppés net dès le 17 mars. Confronté à l'absence soudaine de la quasi-totalité de ses bénévoles, l'association a cependant su faire face en concentrant son énergie et son action sur son cœur d'activité : les distributions alimentaires. Ainsi, celles-ci ne se sont jamais arrêtées en tenant compte des strictes mesures barrières en vigueur.

Un grand merci à tous !

La Communauté de communes Cœur de Charente soutient financièrement cette association en lui versant chaque année une subvention.

• **Le magasin de Mouton** est ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi (9h30-12h et 13h30-16h sauf lundi 14h30).

Il est conseillé de téléphoner avant de s'y rendre.

8 rue de la Mairie, 16460 Mouton - 09 50 58 18 06

Frédéric SABOURIN, coordinateur

06 62 07 88 50 - epicerie.eider@gmail.com

<https://sites.google.com/site/epicerieeider/>

www.facebook.com/eider.eider.7

• **L'action innovante d'EIDER : la vente de produits alimentaires en itinérance** tous les 15 jours dans des communes différentes.

Saint-Amant-de-Boixe : mardi à 10h30

Mansle : jeudi à 10h30

Aigre : vendredi à 10h30

Jean-Marc DE LUSTRAC

Vice-président en charge
du sport et de la santé



Comme disait Socrate en son temps « existe-t-il un bien plus précieux que la santé ? ». Le contexte de crise sanitaire sans précédent que nous vivons actuellement met en lumière toutes les limites de notre système. Plus que jamais nous devons tous nous mobiliser, fédérer toutes les énergies et ce, au-delà du COVID 19 pour préserver notre santé. Le sport y contribue largement, alors il est devenu primordial et urgent « de se bouger ! » dans tous les sens du terme.



Inauguration de la
Maison de santé d'Aigre,
le 3 octobre 2020



SANTÉ

« Mailler l'offre de soins au plus près des habitants de façon structurelle et mobile » est le 1^{er} axe du contrat local de santé du Ruffécois signé entre le Pays du Ruffécois, les Communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente et l'ARS Charente. Cœur de Charente a rempli l'objectif et poursuit son engagement aux côtés des acteurs de la santé.

Avec l'inauguration de la Maison de Santé communautaire à Aigre le 3 octobre dernier, c'est un travail de maillage territorial qui s'achève. Si l'inertie des acteurs publics est souvent pointée du doigt, il convient de louer tout le travail mené par les élus locaux, sous la houlette de Jean-Marc de Lustrac, vice-président en charge de la santé à Cœur de Charente et au Ruffécois, en faveur du déploiement des maisons de santé pluriprofessionnelles. En moins de 4 ans, ce n'est pas moins de 5 maisons de santé publiques qui ont été livrées sur le territoire.

Maisons de santé : un accès à moins de 15 km pour chaque habitant du territoire

Avec la maison de santé communautaire à Aigre, la Communauté de communes a souhaité expérimenter aux côtés du département de la Charente, et sous couvert de l'accord de l'ARS Charente, la coopération entre médecins libéraux et médecins salariés. Ainsi Charente Santé, le centre de santé départemental, a pris place au sein de la MSP* depuis son ouverture le 1^{er} juillet dernier. La préoccupation principale est de garantir la permanence des soins aux patients et de soutenir les professionnels de santé de notre territoire.

La coopération, vecteur essentiel et incontournable pour une bonne prise en charge des pathologies : l'essence même des maisons de santé est de faciliter la coopération et la collaboration entre les différentes professions de santé.

Des actions de prévention

L'association du Pôle de santé Aunac Bords de Charente peut être citée en exemple pour les actions de prévention en matière de santé publique qu'elle continue d'initier, autour notamment de la prévention du cancer du col de l'utérus ou encore de l'obésité chez le jeune enfant, par exemple. L'association présidée par le docteur Bérangère Pallot et coordonnée par Marion Astruc, sophrologue, œuvre pour obtenir des financements auprès de l'ARS Charente afin de mettre en place l'ensemble de ces actions de prévention au bénéfice des patients. Un grand merci à tous les professionnels de santé pour leur implication dans ces projets mais aussi pour leur investissement quotidien aux côtés des patients malgré un contexte sanitaire pesant.

*MSP :
maison de santé
pluriprofessionnelle

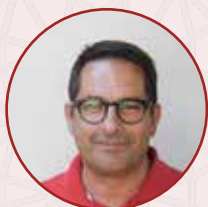
Retrouvez la liste des
Maisons de santé
pluriprofessionnelles
en dernière page
du bulletin.



LE CONSEIL



Christian CROIZARD
Président
Maire de Mansle



Laurent DANÈDE
1^{er} vice-président
Maire de Tourriers



Franck BONNET
2^e vice-président
Maire de St-Fraigne



Philippe BOIREAUD
3^e vice-président
Maire de Fontclaireau



Jean-Marc DE LUSTRAC
4^e vice-président
Maire de Vars



Renaud COMBAUD
5^e vice-président
Maire d'Aigre



Christine SOURY
6^e vice-présidente
Maire de Valence



Nadia CAILLAUD
7^e vice-présidente
Conseillère d'Aigre



Eric BOUCHET
8^e vice-président
Maire de Tusson



Didier CHAMPALOUX
9^e vice-président
Maire de Aunac-sur-Charente



AIGRE
Brigitte FOURÉ
Adjointe



AIGRE
Olivier GEOFFRION
Conseiller



AMBÉRAC
Alain COMBAUD
Maire



ANAIS
Éric GIRAUD-BERNARD
Maire



AUSSAC-VADALLE
Gérard LIOT
Maire



BARBEZIÈRES
Sylvie BOIZUMAULT
Maire



BESSÉ
Jackie LIZOT
Maire



CELLEFROUIN
Marie-Annick PERCHE
Maire



CELLETES
Norbert AGUESSEAU
Maire



CHARMÉ
Bernard BORNE
Maire



CHENON
Martine MAINGUET
Maire



COULONGES
Alain BLANCHON
Maire



ÉBRÉON
Jean-Guy GUYON
Maire



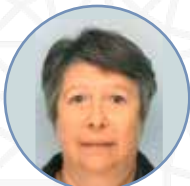
FONTENILLE
Pierrick COYAUD
Maire



FOUQUEURE
Yves FLAUD
Maire



JUILLÉ
Pascal KAUD
Maire



LA CHAPELLE
Catherine CECCHIN
Maire



LA TÂCHE
Michelle PERRON
Maire



LES GOURS
Didier TEXIER
Maire



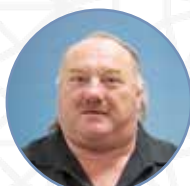
LICHÈRES
J-Jacques CRINE
Maire



LIGNÉ
M-Claire GAGNAIRE
Maire



LONNES
Pierre CHAUSSEPIED
Maire



LUPSALT
J-Louis DURAND
Maire



LUXÉ
Dominique DUGOIS
Maire

COMMUNAUTAIRE



LUXÉ
Véronique LAMAZIÈRE
Adjointe



MAINE-DE-BOIXE
Sonia PAPILLAUD
Maire



MANSLE
M-Danièle THURU
Adjointe



MANSLE
M-Claude LEMAIRE
Adjointe



MANSLE
Jimmy HENTRY
Conseiller



MONTIGNAC-CHARENTE
James CHABAUTY
Maire



MONTIGNAC-CHARENTE
J-Jacques ROULAUD
Adjoint



MOUTON
Francine PINEAU
Maire



MOUTONNEAU
Jean-Yves BEAU
Maire



NANCLARS
Pierre-Hermann
MUGNIER
Maire



ORADOUR
Didier LAVERGNE
Maire



PUYRÉAUX
Didier BERTRAND
Maire



**RANVILLE-
BREUILLAUD**
Karine JEUNE
Maire



ST-AMANT-DE-BOIXE
Françoise
GIROUX-MALLOT
Maire



ST-AMANT-DE-BOIXE
J-Jacques BORDES
Adjoint



ST-AMANT-DE-BOIXE
Aurélie VIGNET
Conseillère



ST-AMANT-DE-BOIXE
Gérard CLAUDAUD
Conseiller



**ST-CIERS-SUR-
BONNIEURE**
Anne TEILLET
Maire



ST-FRONT
Sébastien CHARRIAUD
Maire



ST-GROUX
Sigrid FAURE
Maire



TOURIERS
David VERGNAUD
Adjoint



VAL-DE-BONNIEURE
Aurélie LACROIX
Maire



VAL-DE-BONNIEURE
Jacques BOURABIER
Adjoint



VAL-DE-BONNIEURE
Murielle ETIENNE
Adjointe



VARS
Elisabeth
LASBUGUES
Adjointe



VARS
Bruno CAMY
Adjoint



VARS
Maryse POTEL
Adjointe



VARS
Magalie ROUMAGNE
Adjointe



VARS
Jacques MAHÉ
Conseiller



VENTOUSE
J-Philippe BRAUNBARTH
Adjoint



VERDILLE
Manuela CHAVOQUET
DOS SANTOS
Maire



VERVANT
Jocelyne MAGNANT
Maire



VILLEJOUBERT
Raymond SEVRIT
Maire



VILLOGNON
Philippe GOYAUD
Maire



VOUHARTE
Jacques MAGNANT
Adjoint



XAMBES
Géraldine JÉRÔME
Maire



LABEL STATION SPORT NATURE MANSLE

Mansle a été labellisée "Station Sport Nature" en juillet.

Il s'agit de la 3^e station inaugurée par le Département de la Charente, à l'initiative de cette démarche. Le public peut pratiquer 5 activités sportives de plein air au départ du Champion pour découvrir Mansle et les communes environnantes

+ d'information :

<https://sportsdenature16.lacharente.fr/les-stations/>



Randonnée pédestre

Le FALM randonnée propose 3 circuits permanents, en accès libre, pour découvrir l'espace naturel et patrimonial autour de Mansle : 4,2 - 7 et 9 km.

Contact club : FALM randonnée

<http://randonneurspaysmanslois.e-monsite.com/>

VTT

3 boucles balisées permanentes de 3,2 - 16,2 et 31 km. Ces 3 circuits vous permettront de découvrir Mansle et ses alentours, en empruntant des sentiers balisés et sécurisés qui vous conduiront au cœur de la forêt de la Boixe mais aussi le long du fleuve Charente. La boucle de 3,2 km vous permettra de traverser le fleuve à bord d'une barque à chaîne...

Contact club : Guidon Manslois
michel.frainaud@wanadoo.fr

Canoë

Situé au cœur de la station, le club bénéficie d'un environnement boisé au bord de la rivière. Tout au long de l'année, le club développe différentes activités pour découvrir les joies et les sensations du canoë-kayak, notamment les sorties découverte avec des itinéraires balisés d'Aunac à Echoisy.

Contact club : 06 32 85 87 29

www.canoemansle.fr

Tir à l'arc

Deux espaces mis en place par le club des archers du Nord Charente :

- 1 espace de tir sur le site du Champion, derrière l'hippodrome ;
- 1 parcours de tir sur le Domaine d'Echoisy à Cellettes.

Contact club : <https://arc-charente.clubeo.com/>

Course d'Orientation

Mise en place avec le concours du club Charente orientation Feuillade. À vos boussoles... La station propose 5 parcours de différentes difficultés à la découverte de la ville et de la campagne environnante. Les cartes sont à retirer sur place soit à la base de canoë-kayak, soit à l'office de tourisme à Mansle.

Contact club : www.cof16.fr

Cyclotourisme

Le Département a créé 35 boucles locales de découverte entre 2008 et 2012.

La boucle de Mansle n°33 est constituée de trois circuits : « famille » 9 km, « découverte » 26 km, « exploration » 60 km.

Il existe 3 autres boucles sur le territoire : autour d'Aigre, Montignac et Saint-Angeau (Val-de-Bonnierre).

Boucles vélo de Cœur de Charente :

www.coeurdecharente.fr > rubrique Randonnées





Renaud COMBAUD

Vice-président en charge de
l'économie, du tourisme et
de l'agriculture



ÉCONOMIE

39 petites entreprises ont bénéficié de l'aide forfaitaire de 1000 € allouée par Cœur de Charente

Pour soutenir les entreprises impactées durant la période de confinement et qui ne pouvaient prétendre au fonds de solidarité de l'État, la communauté de communes et ses 51 communes ont joué la carte de la solidarité. En effet, un fonds de 200 000 € a été créé pour aider les petites entreprises ayant subi des pertes financières liées à la crise sanitaire.

La « phase 1 » du plan d'aide communautaire « Coup de pouce COVID » a permis de soutenir 39 entreprises sur le territoire, dont principalement des cafés, restaurants. Celles-ci ont donc pu bénéficier d'une aide forfaitaire de 1000 €. La volonté des élus communautaires était de privilégier une subvention plutôt qu'un prêt ou une avance remboursable, qui aurait été une charge à terme pour les entreprises.

Coup de pouce « Relance » : des critères rendus plus favorables pour aider à la relance des entreprises

Sur proposition de Renaud Combaud, les élus de la commission ont souhaité poursuivre l'accompagnement des acteurs économiques avec la « phase 2 » du plan d'aide communautaire afin de favoriser la « relance » de l'activité des entreprises. L'objectif est d'aider les entreprises qui souhaiteront réaliser des investissements (matériels ou immatériels) d'un minimum de 3000 € HT. Une aide de la Communauté de communes de 33% du montant sera allouée à l'entreprise pour des investissements réalisés en 2020 ou 2021. L'aide maximum pourra être de 10 000 €. Les entreprises qui souhaitent bénéficier de cette aide à la relance doivent manifester, au plus tard le 31 décembre 2020, leur intention de faire un investissement. Cet investissement pourra ensuite être réalisé durant l'année 2021. Un jury local se prononcera sur les demandes.

Service économique

05 45 20 09 65

economie@coeurdecharente.fr

”

Les atouts de Cœur de Charente sont nombreux, à nous de nous en saisir afin de mener ensemble une politique de développement économique et touristique ambitieuse pour notre territoire, en lien avec toutes les communes.



Un nouveau boulanger à Saint-Fraigne

Depuis septembre dernier, Angel Mollé, vient de reprendre la boulangerie sur la commune. La Communauté de communes qui lui loue les murs lui souhaite une belle réussite et entend soutenir le nouveau commerçant pour lui permettre de développer son offre.



Vouharte : le Relais des îles dans des locaux fraîchement agrandis et relookés

Cœur de Charente poursuit ses actions en faveur du dernier commerce. À cet effet, elle a permis à Jean-Marie Paponnet, gérant du restaurant-épicerie « Le Relais des îles » de développer ses activités grâce à l'agrandissement du local professionnel communautaire. Désormais, le restaurateur dont le savoir-faire et les talents culinaires sont unanimement reconnus bien au-delà de Cœur de Charente, peut accueillir jusqu'à 50 convives. Réceptionnés le 27 mai dernier, les locaux ont pu être remis en service dès le 2 juin lors de la sortie de confinement du restaurateur. L'initiative doit contribuer à mettre en lumière les atouts touristiques de la commune qui offre un patrimoine architectural et naturel particulièrement exceptionnel.



TOURISME

L'ensemble des acteurs touristiques du territoire Cœur de Charente qu'il s'agisse des hébergeurs ou des prestataires de sites de visite et d'activités, a su se mobiliser durant la crise sanitaire.

Baignades

Malgré les contraintes sanitaires imposées, la Communauté de communes a décidé d'ouvrir la piscine à Mansle et la baignade du Portal à Vars. L'offre touristique était conséquente (activités, sites de visite, manifestations...), chacun a pu mettre en place les protocoles sanitaires qui leur étaient imposés et ainsi accueillir des vacanciers de manière sereine.

Paniers gourmands



Les « paniers gourmands » offerts par les hébergeurs et la Communauté de communes aux locataires d'hébergements ont été reconduits. Ils sont un gage de qualité de l'accueil mais aussi une belle vitrine pour les producteurs et commerçants locaux.

Service tourisme

05 45 20 57 36

patrimoine@coeurdecharente.fr



Été actif

La clientèle familiale était encore au rendez-vous cet été, notamment à travers l'opération « Été actif » (portée par le Département de la Charente), comme en témoigne M. Badier qui propose toute l'année une activité de cani-rando sur la commune de Val-de-Bonnieu (Saint-Angeau) : « Nous avons pu proposer dès la fin du confinement les activités de cani-rando et cani-kart, en mettant en place un protocole sanitaire et en réduisant notamment le nombre de personnes par groupe en imposant le port du masque pendant le temps de préparation des chiens. Les 3 séances proposées dans le cadre de l'Été actif étaient complètes. L'école de cani-rando proposée tous les samedis après-midi a également repris avec des groupes de 8/10 personnes. »

Contact club : 06 19 07 51 84

<https://www.chien-traineau.fr/>

Balades nature et patrimoine

BIENVENUE À VOUHARTE

Des communes qui s'engagent dans la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs.

9 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades nature et patrimoine pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité géré de manière durable. Créé en 1959, ce label était centré à l'origine sur l'embellissement par le fleurissement. Aujourd'hui, il remet l'humain au centre du projet municipal tout en laissant une place prépondérante à la protection de la biodiversité, à la préservation des ressources naturelles et à la valorisation du patrimoine végétal et bâti.

Le label des Villes et Villages Fleuris ne se résume pas seulement à des géraniums dans des pots !

VOUHARTE OFFRE LE GITE ET LE COUVERT AUX POLLINISATEURS

Découvrez d'îlots en îlots les espèces végétales qui offrent tout au long de l'année un lieu favorable à une multitude d'insectes.

La commune, par ses choix de gestion et d'aménagements, s'attache à préserver les espaces publics existants et en créer de nouveaux. Sur le parcours, vous pourrez ainsi découvrir les tilleuls derrière l'église, la place ombragée du lavoir, le chemin des Gaudils, la combe de la Garonne avec ses talus plantés et sa prairie sauvage, le sous-bois de terre, le verger et la mare.

Pour favoriser le déplacement des espèces entre tous ces lieux, la commune met en place plusieurs actions : fleurissement en pieds de murs, plantations de haies, d'arbres...

Appropriez-vous cette démarche : quelle que soit la surface de votre terrain, vous pouvez participer vous aussi à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité.

DISTANCE À PARCOURIR : 2,100KM
TEMPS DU CIRCUIT : 45min

Questionnaire collaboratif développé par l'Office de tourisme, le Pays du Ruffécois et les Communautés de Communes Val de Charente et Cœur de Charente



Ca vous a plu ? Découvrez les 8 autres communes participantes :

La Faye, Mansle, Moutonneau, Ruffec, St Fraise, St Groux, Verteuil sur Charente et Xambes.

Balades nature et patrimoine

9 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades nature et patrimoine pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité géré de manière durable, et dans une volonté de préservation de l'environnement. Ces balades mettent en avant le patrimoine végétal et bâti. Suivez la cagouille à Mansle, Moutonneau, Saint-Fraise, Saint-Groux, Vouharte et Xambes ! www.coeurdecharente.fr rubrique Tourisme



Christine SOURY

Vice-présidente en charge
de l'enfance-jeunesse

”

« L'enfant doit être notre souci. Et savez-vous pourquoi ?
Savez-vous son vrai nom ? L'enfant s'appelle l'avenir. »

Victor Hugo (1802-1885).

La jeunesse est une ressource indispensable pour notre territoire, une ressource porteuse d'avenir qu'il faut chercher à mobiliser. Aussi, il nous incombe à nous, élus, mais aussi parents, acteurs éducatifs et associatifs, d'accompagner au mieux ces jeunes pour qu'ils aient confiance en eux, en leur capacité à s'accomplir humainement, socialement et professionnellement dans notre société, et donc, notre territoire.

Trois conditions nécessaires

> Première condition : une volonté politique forte.

La signature de la convention territoriale globale en 2018 avec la CAF de la Charente a posé les fondements d'une politique sociale communautaire affirmée. Des services proposés et des actions développées au quotidien par Cœur de Charente en faveur de l'enfance et de la jeunesse démontrent tout l'intérêt que portent les élus communautaires pour les générations futures.

> Deuxième condition : mettre en place un projet global pour donner du sens aux actions.

Les 3-25 ans représentent 21 % de la population du territoire. Les jeunes méritent donc bien une attention particulière des acteurs locaux. C'est dans cet esprit qu'une synergie entre les services communautaires dédiés à l'enfance, à la jeunesse et à la culture, les établissements scolaires, les centres sociaux, la mission locale ou encore la maison départementale des solidarités est née.

> Troisième condition : engagement des équipes, dotées des moyens nécessaires, pour la mise en place du projet politique.

Service enfance-jeunesse

05 45 20 57 38

poleattractivite@coeurdecharente.fr



DES PROJETS FORTS

Petite enfance : un projet fort autour de la santé environnementale

afin de lutter contre les effets des perturbateurs endocriniens et leur impact sur la santé des enfants à long terme (diabète, obésité, fertilité, asthme,...). Une démarche entreprise avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Pays du Ruffécois.

- 1^{er} engagement pris depuis 2 ans maintenant, avec la **suppression du plastique** pour les contenants alimentaires (assiettes, verres, couverts), la fourniture de couches et produits d'hygiène labellisés « Ecolabel » ou encore avec le changement des pratiques pour l'entretien des locaux.
- 2^e engagement : **la chambre pédagogique** (outil créé par une infirmière de l'hôpital de Girac) permet de répondre aux futurs parents sur l'environnement du bébé et sensibiliser les parents et professionnel(le)s de la petite enfance aux effets des substances toxiques susceptibles de favoriser les maladies chroniques et les troubles de santé chez l'enfant.

Éducation par la nature : redonner à la nature une place de choix dans l'éducation des enfants

La journée nationale des assistantes maternelles qui se déroulera le samedi 21 novembre sera l'occasion pour nos professionnelles de la petite enfance de profiter d'une sensibilisation aux pratiques pédagogiques liées à la nature.

C'est aussi un sujet qui est au centre des préoccupations des animateurs des centres de loisirs qui proposent tout au long de l'année des actions en faveur de la sensibilisation à l'environnement.

Ados et jeunes adultes : quelles actions en direction des jeunes ?

- des soirées jeunes proposées aux 11-17 ans ;
 - des interventions des animateurs au sein des collèges de Vars, Saint-Amant-de-Boixe et Mansle ;
 - un dispositif Promeneurs du net à travers lequel 3 professionnels assurent une présence sur les réseaux sociaux ;
 - des actions menées conjointement avec le centre social du Pays Manslois et la mission locale Arc Charente.
- Une attention toute particulière est, en effet, portée aux jeunes de 16 à 25 ans qui seraient sortis des circuits de scolarisation ou de formation.



Nadia CAILLAUD

Vice-présidente en charge des équipements communautaires

”

Cœur de Charente est propriétaire et /ou gestionnaire d'un grand nombre d'équipements communautaires, qui permettent de répondre aux besoins de la population, des associations et des acteurs économiques par leur rayonnement sur le territoire intercommunal.

PLAN D'EAU DES GOURS

QUEL AVENIR POUR LA BAGNADE ?

La Communauté de communes Cœur de Charente assure la gestion de l'activité baignade et l'entretien. Pour la 2^e année consécutive, il n'y a pas eu de baignade surveillée. Ce plan d'eau d'une superficie de 1,31 ha fait l'objet d'un suivi des concentrations en cyanobactéries avec des prélèvements réguliers.

La Communauté de communes a réalisé une étude proposant des actions pour la reconquête de la qualité de l'eau et gérer les différentes sources d'apports de phosphore, en quantité importante. Suite à cette étude, nous avons programmé une vidange du plan d'eau à l'automne afin de résoudre ces inconvénients.

La baignade surveillée devrait être remise en place à l'été 2021.



CENTRE ÉQUESTRE DE MONTIGNAC-CHARENTE

Caroline Prost Barbara aux manettes du centre équestre communautaire

Un nouvel exploitant du centre équestre de Montignac-Charente, dont la Communauté de communes Cœur de Charente a la gestion, s'est installé depuis le 1^{er} août 2020.

La structure est équipée de 20 boxes et d'une carrière de sable.

Caroline Prost Barbara, monitrice, avec ses 14 chevaux et 6 shetlands dispense des cours d'équitation depuis le 18 septembre.

Renseignements au 07 61 41 22 43.

Éric BOUCHET

Vice-président en charge du patrimoine, de la culture et de la communication

» Notre première mission est d'assurer la continuité des actions déjà

engagées : valorisation de notre patrimoine remarquable, soutien aux propositions culturelles diversifiées qui sont indispensables à la construction du citoyen, développement d'une communication performante destinée à chacun d'entre vous.



BIBLIOTHÈQUE D'AIGRE

Le chantier de la bibliothèque à Aigre débutera cet automne

Attendue depuis de nombreuses années, la bibliothèque communautaire prendra place dans les locaux de l'ancienne trésorerie et ouvrira ses portes en début d'année prochaine.

Corinne Baillargeau, bibliothécaire à Cœur de Charente accueillera les nouveaux lecteurs mais aussi les plus fidèles dans un espace d'environ 100 m² doté d'un espace jeunesse et d'un espace adulte. Les bénévoles qui souhaiteraient nous accompagner pour faire vivre le lieu sont les bienvenus et peuvent nous contacter.

Bibliothèque Cœur de Charente

Antenne à TUSSON et SAINT-FRAIGNE
05 45 31 61 44 ou 07 71 35 15 53
bibliothequeaigre@coeurdecharente.fr



PATRIMOINE



Nanclars

La revue Jadis propose dans son 19^e numéro, un carnet spécial lié aux découvertes des décors peints dans l'église de Nanclars. Ces décors ont été mis au jour à la suite des restaurations intérieures de l'édifice. La revue est en vente au prix de 8 € notamment dans les points de vente suivants : commerces de Vars, Montignac, Saint-Amant-de-Boixe et Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe.

Cellefrouin

L'église abbatiale de Cellefrouin va connaître une toute nouvelle et dernière phase de restauration. En effet la restauration intérieure de l'édifice va pouvoir démarrer dans le premier semestre 2021, dès l'obtention de l'autorisation de travaux délivrée par la DRAC. Dans le cadre de son dispositif de soutien aux édifices classés et inscrits, la Communauté de communes participe également aux travaux de restauration des églises de Mouton, Vouharte, Saint-Fraigne et Saint-Amant-de-Boixe.

DES AIDES A LA DIFFUSION CULTURELLE



La Communauté de communes propose d'aider financièrement les initiatives communales et associatives dans l'organisation de leurs événements.

Un dispositif aide l'organisation de festival, le second soutient les manifestations ponctuelles. La Communauté de communes soutient cette année les associations et communes suivantes :

- l'association Dom Rémi Carré de Saint-Amant de Boixe, pour un festival de musiques anciennes
- l'association des parents d'élèves d'Aunac pour un spectacle musical
- la commune de Saint-Fraigne pour la Fête de la confiture
- le comité des fêtes de Cellefrouin pour les animations et expositions interactives Cinémagie
- la commune de Vars pour un programme d'animations à la médiathèque, dans le cadre du centenaire de Boris Vian.

Conditions d'obtention de l'aide : www.coeurdecharente.fr rubrique Culture

CULTURE

Sésame, la bibliothèque numérique

À partir de 2020, le Service départemental de la lecture (SDL) et l'ensemble des bibliothèques du département vous proposent un accès gratuit à Sésame, la bibliothèque numérique de Charente.

Sésame vous offre la possibilité de consulter des centaines de films, documentaires, formations, cours pour vos enfants, concerts, ebooks et magazines... sans

modération, où vous voulez, quand vous voulez !

Un compte, unique, suffit pour accéder à l'ensemble des ressources proposées... Les bibliothèques du territoire de Cœur de Charente, Anais, Mansle, Saint-Ciers, Saint-Fraigne, Tusson et Vars vous accueillent et vous aident dans vos démarches.

Pour en savoir plus : <https://sesame.lacharente.fr/>

Coup de cœur lecture



« Charlotte Delbo, la vie retrouvée » de Ghislaine Dunant aux éditions Grasset

Ghislaine Dunant redonne vie à Charlotte Delbo, rescapée d'Auschwitz-Birkenau, qui raconta avec une délicatesse inouïe le destin des femmes qui l'ont accompagnée dans cet enfer. La vie de Charlotte Delbo bascule un jour de 1942, lorsqu'elle est arrêtée avec son mari. Communistes et résistants, leur sort est scellé. Il est fusillé par les Allemands. Le 24 janvier 1943, Charlotte Delbo fait partie d'un convoi de 230 déportées résistantes dirigé vers le camp d'Auschwitz-Birkenau. Libérée le 23 avril 1945, Charlotte Delbo est l'une des 49 rescapées de ce convoi.

Tous les ans, le premier week-end d'octobre, la commune d'Oradour d'Aigre et l'association des anciens combattants et amis de la résistance organisent une cérémonie en hommage à Gustave et Madeleine Normand, tous deux résistants et morts en 1943. Madeleine Normand faisait partie du convoi du 24 janvier 1943. Cette année, le 3 octobre, la bibliothèque Cœur de Charente a proposé à Oradour un spectacle-lecture par la compagnie « Les 3 coups l'œuvre ». Les lectrices ont donné voix aux textes de Charlotte Delbo, témoignage puissant et nécessaire.

Pour emprunter le livre à la bibliothèque de Tusson. Ouverture le mercredi 14h-18h30, vendredi 17h-18h30 et samedi 14h-16h.



Exposition « Transmission »

Du 4 au 27 novembre à la Palène de Rouillac. Cette expo est issue d'un projet de création du spectacle « Façade » traitant de la question de la transmission. Lionel Lenco a rencontré 8 familles pour les interroger sur cette question de la transmission d'entreprise, d'exploitation, de patrimoine bâti et immatériel... Le photographe Jean-Christophe Pratt et le peintre Johannes Zacherl leur ont ensuite donné vie à travers des portraits et des photographies de ces familles et entreprises. Sur le territoire Cœur de Charente, l'entreprise Guillemeteau installée à Aigre (Villejésus), Saint-Amant-de-Boixe et Rouillac ainsi que Jérémy Hamon, agriculteur à Bayers sont mis à l'honneur. Ce travail est issu d'un partenariat entre Cœur de Charente et l'association Les 3aiRes (La Palène, La Canopée et Les Carmes).

À découvrir : l'expo dans le hall de la Palène et le livre, carnet de rencontres. La Palène : 05 45 96 80 38



Didier CHAMPALOUX

**Vice-président en charge
de l'assainissement et de la
voirie**



*«On ne doit se préoccuper que de la
meilleure façon d'aller de l'avant.»
Paulo Coelho.*



ASSAINISSEMENT

Le Service Assainissement Collectif continue la réhabilitation des ouvrages les plus vétustes pour améliorer le fonctionnement des installations avec la réhabilitation du poste de refoulement du lavoir sur la commune de Vars et le réaménagement du clarificateur de la station d'épuration de la commune d'Aunac-sur-Charente.

De nouveaux réseaux d'assainissement collectif vont être posés pour desservir le Pôle jeunesse et un futur lotissement sur la commune de Vars. Une étude diagnostique est en cours sur les systèmes d'assainissement des communes de Mansle, Montignac-Charente, Saint-Amant-de-Boixe et Vars. L'étude pour la création du réseau d'assainissement collectif du bourg de Tusson est en cours. Les études topographiques ont été réalisées et l'avant-projet est en cours.



VOIRIE

Entretien de la voirie communale.

36 des 51 communes avaient choisi de déléguer à la Communauté de communes la maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien de voirie éligibles au Fond Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) 2018, 2019, et 2020.

Les travaux de la campagne du FDAC 2019, concernant 21 communes pour un montant total de 254 224,22 € TTC se sont achevés au mois de juillet dernier.

La campagne de travaux du FDAC 2020 a commencé début octobre. En fonction des conditions météorologiques de cet automne, la campagne pourrait être prolongée jusqu'au 1er semestre 2021. 167 597,14 € TTC de travaux sur 15 communes ont d'ores et déjà été commandés.

Un nouvel appel d'offres sera prochainement lancé pour la période 2021 à 2023.

Service bâtiments et travaux

05 45 20 51 40

batiments.voirie@coeurdecharente.fr

Service assainissement

05 45 20 71 33

assainissement@coeurdecharente.fr



Les Maisons de santé pluriprofessionnelles sur le territoire de Coeur de Charente



- **Maison de santé communautaire
à AIGRE**

2B, rue Traslefour
16140 Aigre

- **Maison de santé communautaire
à AUNAC-SUR-CHARENTE**

4, rue André Degorce
16230 Aunac-sur-Charente

- **Maison de santé communautaire
à SAINT-AMANT-DE-BOIXE**

1bis, chemin des Bouchaudières
16330 Saint-Amant-de-Boixe

- **Maison de santé communale
à VAL-DE-BONNIEURE**

5-6, cour marchande
16230 VAL-DE-BONNIEURE

- **Maison de santé communale
à VARS**

3, rue du Basilic
16330 VARS

- **Maison de santé multi-site
MANSLE / LUXÉ**

- > **Cabinet médical Mansle :**

14 Boulevard Gambetta

- > **Cabinet médical Luxé :**

5 Champ Chaland

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des maisons de santé sur
www.coeurdecharente.fr > rubrique « santé et social »

**Communauté de communes
Cœur de Charente**

www.coeurdecharente.fr

- **Siège communautaire**

10, route de Paris
16 560 TOURRIERS

☎ 05 45 20 68 46

secretariat@coeurdecharente.fr

- **Pôle aménagement &
environnement**

5, avenue Paul Mairat
16230 MANSLE

☎ 05 45 20 71 33